

PROCÈS-VERBAL DE LA 228^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE MERCREDI 12 JUIN 2019 À 18 H À LA CABANE À VAL-D'OR (996, 3^E AVENUE)

Présences : Geneviève Béland, Ginette Vézina, Nicole Garceau, Johanne Perreault (par téléphone), Nancy Hardy, Lyne Gagnon et Caroline Trudel

En observation : Madeleine Perron, Nancy Ross, Alex Turpin-Kirouac, Josée-Ann Bettey, Dominic McGraw et Lucie Baillargeon

Absences : Aurée Juteau, Cédric Corbeil, Claude Lacasse, Mathieu Larochelle, Céline J. Dallaire,

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nancy Hardy appuyée par Caroline Trudel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2019-871 *D'adopter l'ordre du jour tel quel.*

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 3 mai 2019

Sur la proposition de Geneviève Béland appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2019-872 *D'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 3 mai 2019 tel quel.*

D-3 Adoption des états financiers au 31 mars 2019

Madeleine Perron fait un survol du rapport de gouvernance de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Puis, elle présente les états financiers au 31 mars 2019 préparés par la firme comptable.

Sur la proposition de Geneviève Béland appuyée par Lyne Gagnon et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2019-873 *D'adopter les états financiers au 31 mars 2019 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton tel quels.*

Des appels d'offres pour la vérification de nos états financiers ont été acheminés à 3 firmes comptables. Seule la firme actuelle Raymond Chabot Grant Thornton nous a répondu. Leur soumission se chiffre à 7 500 \$ pour 2020, 7 700 \$ pour 2021 et de 7 900 \$ pour 2022 alors que nous avons payé 4 950 \$ pour la vérification nos derniers états financiers. Il est convenu de suggérer en assemblée générale de mandater le conseil d'administration pour effectuer d'autres recherches pour le choix d'une firme comptables.

D-4 Budget 2019-2020

Madeleine Perron présente les prévisions budgétaires pour l'année financière 2019-2020.

Les revenus de 563 893 \$ sont très conservateurs tandis que les dépenses de 606 452 \$ nous laissent une marge de manœuvre pour les diminuer. Le déficit maximum serait de 42 459 \$ qui sera absorbé par le surplus financier de ce montant que nous avons accumulé. Des confirmations demeurent encore à obtenir du Ministère de la Culture et des Communications, de Service Québec et du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Sur la proposition de Nancy Hardy dument appuyée par Lyne Gagnon et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2019-874 *D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020 évalués à 606 452 \$.*

D-5 Autorisation pour déposer et faire le suivi pour les demandes de subvention et les activités financières du CCAT

Sur la proposition de Nancy Hardy dument appuyée par Lyne Gagnon et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2019-875 *D'autoriser Madeleine Perron à déposer, à signer et à faire le suivi pour toutes les demandes de subvention ou démarches financières à effectuer pour la réalisation des activités du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2019-2020*

2. CONSULTATION

C-1 Culturat

Non seulement l'ensemble de nos données ont été transférées sur notre site, mais nous ne sommes plus hébergés par l'ATRAT. La facture globale de ce transfert est établie à 7 227,14\$. Nous la présenterons ainsi à l'ATRAT.

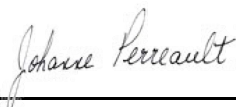
3. INFORMATION

La demande de financement que nous avons acheminée à Service Québec pour organiser une formation sur la mutualisation destinée à l'ensemble du Réseau des CRC a finalement été acceptée pour un montant de 27 727 \$. La formation se tiendra à l'automne 2019.

4. PROCHAINE RENCONTRE ET CLÔTURE DE LA SÉANCE

Un doodle sera acheminé pour convenir de la date de la prochaine rencontre. Merci à tout le monde pour la précieuse implication. Sur la proposition de Geneviève Béland appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2019-876 *De lever la séance à 19 h15.*



Johanne Perreault, secrétaire

Le 5 septembre 2019

Date